

A : Madame la Directrice Générale de l'ARS Bretagne, Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine

Courrier avec Accusé de réception numérique

Objet : Préavis de Grève départemental 28 mars 2024

Madame la Directrice Générale de l'ARS Bretagne, Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine,

Par la présente, le Syndicat Sud Santé Sociaux d'Ille-et-Vilaine dépose un préavis de grève **pour la journée du 28 mars 2024**. En ce qui concerne les agent-es soumis-es à des services continus et dont les horaires d'embauche et de débauche débordent les jours et horaires précités, ce préavis couvre ces personnes en amont et en aval de cette journée.

Il concerne en Ille-et-Vilaine l'ensemble des Préparateurs en Pharmacie Hospitalière des Établissements de la Fonction Publique Hospitalière

Nos revendications portent sur :

- Une révision des carrières des Préparateurs en Pharmacie au regard de l'ancienneté, des qualifications, des responsabilités, depuis la titularisation.
- Suppression du ratio promus-promouvables et passage en classe supérieure dès que les conditions sont atteintes.
- L'officialisation du Diplôme d'Etat de Préparateur en Pharmacie Hospitalière au niveau licence
- 400 euros d'augmentation pour tout.e.s les agent.e.s de la Fonction Publique Hospitalière

Nous vous remercions de votre diligence à diffuser le présent préavis dans les établissements et structures concernés.

Yves MORICE
Secrétaire départemental



SYNDICAT SUD SANTÉ SOCIAUX 35
Ille & Vilaine
Centre Hospitalier Guillaume Rognier
108, Avenue du Général Leclerc
BP 60321 - 35703 RENNES CEDEX 7
Tél: 02 99 33 25 00 Poste 3327
ou 02 99 87 99 05
e-mail : sudsantesociaux35@gmail.com

Syndicat SUD Santé Sociaux Ille-et-Vilaine

CH Guillaume Rognier - 108, avenue du Général Leclerc – BP 60321 – 35703 RENNES Cedex 7

Tél. : 02 99 87 99 05 ou 07 85 69 92 44 – E-mail : sudsantesociaux35@gmail.com

Web : www.sudsantesociaux35.org